

de l'économie de plage

#### Page 5

Marathon du golfe de Saint-Tropez

Les Combes-Jauffret : fin du chantier

Du nouveau au service Urbanisme

## Page 6

Atelier théâtre Association Le Crayon Agenda des animations

Commune de Ramatuelle Journal d'information de la Mairie de Ramatuelle

Directeur de la publication :

Déléqué à la communication :

Coordination et rédaction : Françoise Balet

Conception graphique: Svlvie Pascarel

Photos : Françoise Balet, Mairie de Ramatuelle Raymond Viala, Sylvie Pascarei

Impression: Riccobono, Le Muy

Dépôt légal 2017 - Tous droits reservés. Reproduction interdite - Commune de Ramatuelle

Un mois après l'incendie qui a ravagé le Cap Taillat, un lys a produit de belles fleurs blanches au milieu des branchages noircis par le feu. Et c'était comme si la nature nous donnait un signal d'encouragement pour nous rappeler que tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir...

Nous le savons, la faune et la flore de la zone touchée mettront des années à se remettre de cette catastrophe car le retour à la vie suppose un temps de gestation. Nous, citoyens et collectivités publiques, mettrons tout en œuvre pour accompagner notre paysage sur la voie de la renaissance. Vous avez été nombreux à vouloir participer à sa reconstruction et à témoigner votre attachement à notre commune. Je vous en remercie.

Tout comme la nature, les projets communaux ont besoin de ce temps de gestation.

Il aura fallu 14 ans pour que sortent de terre les 103 logements de l'éco-hameau des Combes-Jauffret, malgré les vicissitudes. Les premiers habitants ont commencé à s'installer et les derniers devraient arriver à la fin du mois de janvier.

Six ans seront nécessaires pour arrêter le projet de révision du PLU, sous une pluie de décisions judiciaires, de réformes législatives qui n'ont pas toujours facilité la démarche.

Enfin, tous ces efforts déployés nous per-

mettront bientôt d'attribuer des contrats de longue durée sur la plage de Pampelonne pour que l'économie, aujourd'hui bien précaire, y devienne durable.

Les candidatures ont été reçues jusqu'au 30 novembre. Réponse au printemps prochain.

En ce début de XXIème siècle marqué par la dictature de l'immédiat, du fugace et du clinguant, il peut être utile de se rappeler que les plus belles œuvres naissent souvent dans la patience, la constance et parfois, la résilience. C'est le cas des graines de toutes espèces. C'est même une leçon que l'humain se transmet depuis la nuit des temps autour du solstice d'hiver.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous, comme à l'accoutumée, pour la cérémonie des vœux qui aura lieu le mardi 16 janvier à 18h30, Espace Albert-Raphaël.

> Roland BRUNO Maire de Ramatuelle

# Environnement



"Il faudra des années et beaucoup de volonté pour que le joyau vert se reflète à nouveau dans les eaux turquoise de l'Escalet et du Cap Taillat" pouvait-on lire dans le journal local au lendemain du violent incendie qui a ravagé les 24 et 25 juillet, 75 ha de végétation et dévasté le paysage de la zone la plus protégée, la plus naturelle et la plus emblématique de la commune.

#### Un élan de générosité

Un élan de générosité s'est immédiatement déclenché de la part des habitants du village et du Golfe, des résidents, des touristes et des amoureux de la presqu'île, touchés par le désastre. Cet élan s'est traduit par des dons en ligne, à destination du Conservatoire du littoral, propriétaire d'une grande partie des terrains brûlés. De nombreux donateurs privés se sont ensuite manifestés directement auprès du Conservatoire des Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN Paca), association d'intérêt général en charge de la gestion, de l'entretien du patrimoine naturel et du suivi de la biodiversité, pour le compte du Conservatoire et de la commune. Au mois d'août, une soirée caritative a été organisée par l'établissement le Will en faveur du CEN Paca et du domaine de la Tourraque et enfin l'Etat a mis la main à la poche à hauteur de 165 000 euros.

Tous ces fonds rassemblés vont permettre la restauration du site, extrêmement fréquenté, qui nécessitera des moyens considérables.

#### Nettoyer avant tout

Dès le mois d'août, plus de 220 bénévoles encadrés par les agents du CEN Paca ont procédé aux opérations de nettoyage des sites : l'équipe des Services Techniques de la mairie a pu évacuer plus de 6 tonnes de déchets mis à découvert essentiellement autour de la maison des douanes.

Les dons ont permis l'acquisition d'outils et de matériel, piquets et ganivelles, tronçonneuses, débrousailleuses, et même un véhicule tout terrain. Ils permettront également la mise en place d'un protocole de suivi des espèces emblématiques faunistiques et floristiques.

### Un état des lieux et un diagnostic

Dès cet été l'Office National des Forêts (ONF) a été missionné pour un bilan et des préconisations sur la manière de traiter les bois brûlés en fonction du degré d'urgence des risques d'érosion des sols mais aussi des possibilités de reprise de certains végétaux.

Ce diagnostic préconise l'abattage de nombreux arbres à proximité des pistes et sentiers. Les arbres carbonisés vont donc disparaître du paysage : les branches et troncs d'arbres calcinés seront utilisés pour fabriquer des andins de bois et des fascines afin de protéger le sol des coulées et de retenir la terre et les graines.

#### Accompagner la nature

Il ne s'agira pas de replanter des arbres ou de faire des introductions d'espèces. Après les mesures d'urgence, la reconstruction des paysages et des éco-



systèmes s'effectuera sur le long terme, la nature ayant besoin de temps pour reprendre ses droits, les hommes vont l'accompagner dans cette reconquête par le suivi de la régénération post-incendie.

C'est certain, le paysage va changer. Seuls quelques pins d'Alep et pins parasols ont survécu. Dans un premier temps, la végétation repartira sous forme de buissons, d'arbrisseaux et d'arbustes: barbe de jupiter, cystes, genêts scorpions, salsepareille, bois-joli-daphné, palmiers nains, reprennent déjà des couleurs, tout comme les filaires et pistachiers lentisques, alors que les feuillus: chênes liège, chênes vert et blanc, vont reprendre par recépage (une taille sévère). Au printemps, une explosion de fleurs est attendue sur la strate herbacée!

En 2018 : les bénévoles pourront revenir pour éradiquer les espèces nuisibles comme les griffes de sorcières ou les figues de Barbarie.



On observe déjà, malgré la sècheresse, des repousses spectaculaires de certains arbres et arbustes

# Environnement

#### Des zones interdites au public

L'ONF a également préconisé des purges de sécurité à réaliser le long du sentier du littoral afin d'éviter les chutes de blocs et prévenir les risques d'éboulement.

Tout ce travail sera effectué par des entreprises spécialisées et les gardes du littoral jusqu'au début du printemps. Il nécessite la fermeture de l'accès au public de la zone comprise entre le chemin de la Bastide Blanche, jusqu'à la maison des douanes, au moins jusqu'à fin mars.

#### Des zones sécurisées ouvertes au public

En revanche, les promeneurs pourront continuer à emprunter la portion du sentier du littoral partant de la pointe du Canadel jusqu'à l'isthme du Cap Taillat qui reste ouvert au public. La sécurisation du sentier a été la priorité avec la remise en état des marches en bois endommagées et de 2 500 mètres de cassepattes (piquets de bois et fil de fer) qui protègent les terrains des piétinements.

### Le Cap Taillat sous l'angle historique

Sur le Cap Taillat les gardes du littoral du CEN Paca ont également entamé la réouverture du sentier des canoniers, réapparu suite à la disparition de la végétation : 1 200 mètres d'ouvrage qui conduiront le public jusqu'au point stratégique culminant. On pourrait presque dire qu'à tout malheur quelque chose est bon.

# Obligations Légales de Débroussaillement

#### C'est le moment d'agir!

C'est aujourd'hui que l'on mesure l'importance et tout l'intérêt des obligations de débroussaillement aux abords des bâtiments à proximité des forêts : l'incendie s'est arrêté précisément là où le débroussaillement avait été bien réalisé. La commune vient d'écrire à chacun des 450 propriétaires concernés ainsi qu'aux lotissements, pour rappeler ces obligations et la méthode pour réaliser les travaux.



et le lotissement : une coupure de combustible a joué son rôle et protégé

les habitations

### Un bornage littoral d'urgence efficace



Des bornes facilement compréhensibles et identifiables par les touristes étrangers et les enfants, inspirées des bornes d'urgence d'autoroute pour la couleur, à 250 mètres

de distance l'une de l'autre, ont été placées sur le sentier du littoral par les agents municipaux et les gardes du Conservatoire des Espaces Naturels depuis le Cap Taillat jusqu'à la limite de Saint-Tropez. Le Conservatoire du littoral a fourni les poteaux, la commune a fait réaliser les plaquettes qui rappellent que le 112 est le numéro d'urgence et permettent aux personnes en danger de donner leur position GPS. Ces bornes d'urgence se révèlent extrêmement utiles pour les services de secours. Elles ont, pour la plupart, résisté à l'incendie de cet été.



## Le service Environnement réorganisé

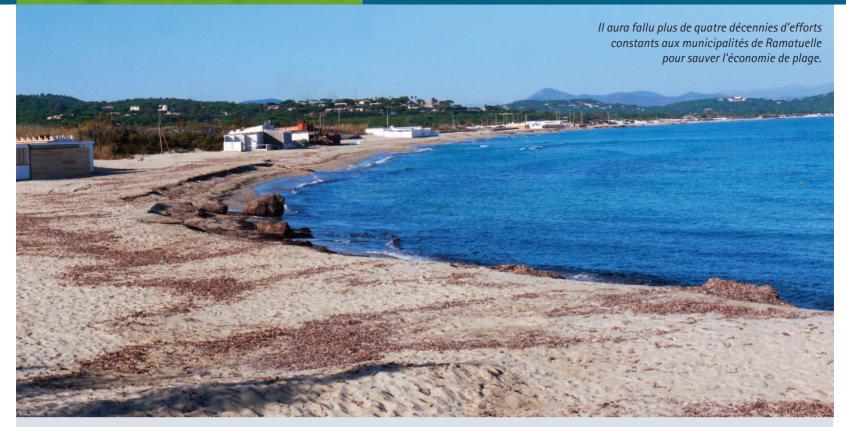
 ${\sf S}$ uite au départ à la retraite de Jean Vonesch, en charge durant 22 ans du service Environnement littoral, celui-ci a été réorganisé. C'est Rémi Bossoutrot, nommé chef du service Environnement, qui sera notamment en charge du secteur entretien du sentier du littoral en collaboration avec les gardes du CEN Paca. Son équipe participe depuis l'été à la sécurisation du lieu durant les travaux de remise en état du sentier. Côté mer, elle aura également en charge toute l'année, l'entretien du cordon dunaire et des accès à la plage. Agent diplômé en aménagement paysager, Rémi dirige depuis 7 ans le service Espaces Verts de la commune. Il encadre une équipe de plusieurs agents pour assurer les travaux paysagers aux entrées du village, autour des lotissements communaux, des monuments et des bâtiments municipaux, des lieux visités par le public ainsi que les boulevards des guartiers Patch, Tamaris, Bonne Terrasse, Escalet... Ces agents entretiennent également les équipements sportifs et assurent le débroussaillage autour du village, complété chaque année au printemps par la venue d'un troupeau de moutons. En hiver, le bien nommé Théâtre de verdure est particulièrement soigné par les jardiniers afin qu'il reste verdoyant en été. Ils assurent, pour finir, le fleurissement et l'embellissement de la ville grâce aux plantes vivaces (soucis, choux d'ornement) soignées dans les jardinières. Tout ce travail bien réalisé a valu à la commune une deuxième fleur au label Villes et Villages fleuris.



04 94 55 72 07 / 04 94 55 57 10

service.technique@mairie-ramatuelle.fr • secretariat.technique@mairie-ramatuelle.fr

# Plage de Pampelonne



Il est facile de voir que la plage de Pampelonne est un enjeu tout autant économique qu'environnemental. Pourtant, à l'heure de la mise en place du Schéma d'aménagement de la plage naturelle de Pampelonne, il est important de rappeler, à l'aide de quelques dates clés, comment, étape par étape,

les municipalités successives ont œuvré pendant plus de quarante ans pour réussir à y maintenir une économie durable.

• 1974 : en contrepartie de la possibilité de mettre en œuvre une politique communale de tourisme sur la plage et de percevoir la redevance auprès des exploitants, l'Etat demande à la commune de mettre en place un lourd programme de travaux permettant de rétablir des conditions minimales de salubrité et de sécurité publiques.

C'est la première concession de plage de 15 ans. Elle prévoit la création des parkings, voies d'accès, réseau d'eau potable, électricité et téléphone et construction de la "caserne Patch" pour les gendarmes.

- 1988 : tout est réalisé sauf l'assainissement.
- 1989 : fin de la concession de plage de quinze ans entre l'Etat et la commune (1974–1989). Dans la concession suivante, l'Etat demande à la commune de raser tous les bâtiments et de les reconstruire. Une concertation et une enquête publique s'ensuivent. Un architecte est sélectionné par concours. 34 lots sont prévus : le projet retenu prévoit des bâtiments essentiellement en bois, sur pilotis.
- 1992 : la nouvelle concession de quinze ans (1992-2007) est accordée par l'Etat à la commune. Les permis de construire les bâtiments sont délivrés en 1995.
- **1995**: un recours est engagé par les associations de protection de l'environnement pour faire annuler les permis.
- **Décembre 1996**: le tribunal de Nice annule tous les permis par ce jugement qui qualifie pour la première fois la plage d'espace naturel remarquable du littoral. Tous les établissements situés sur la plage doivent disparaître.

Tout aurait bien pu s'arrêter là, mais...

La commune fait appel du jugement : l'appel permet de laisser ouvert le débat juridique et de ne pas annihiler l'économie de plage avant une décision définitive.

• 20 janvier 2000 : la cour administrative d'appel confirme la qualification d'espace naturel remarquable, qui implique la disparition de tous les établissements sur le domaine publique maritime. Cette fois tout s'arrête ? Non.

• 18 mai 2000 : un préfet du Var courageux réunit en préfecture les associations de protection de l'environnement, les représentants des plagistes, le maire Albert Raphaël, les services de l'Etat. Il se tourne vers les associations avec un visage grave et ose la question : "Voulez-vous supprimer l'économie balnéaire sur la plage de Pampelonne ?". "Non, telle n'est pas notre volonté" répondent les associations. Le préfet poursuit : "Si j'autorise des sous-traités d'exploitation malgré la décision de la cour d'appel, vous ne les défèrerez pas au tribunal ?". "Non" répondent les associations. "Dans ces conditions, je signe les sous-traités pour la saison 2000 et ceci, dans l'attente d'une solution juridique pérenne" conclut-il.

Parallèlement, la commune était en contact avec le député Robert Gaïa qui saisit l'opportunité du grand projet de loi d'urbanisme intitulé Solidarité et renouvellement urbains, pour y inscrire un amendement. C'est l'amendement Gaïa. Il modifie la loi Littoral

C'est l'amendement Gaïa. Il modifie la loi Littoral de façon à maintenir l'économie balnéaire dans un espace naturel remarquable, en conciliant économie et environnement.

Le gouvernement Jospin ne s'oppose pas à cet amendement. Il est adopté le 13 décembre 2000. L'amendement permet de maintenir l'économie balnéaire sur la plage à deux conditions :

- 1) Les établissements doivent être antérieurs à 1986 (donc à la loi Littoral)
- 2) La commune doit élaborer un schéma d'ensemble qui améliore la protection de l'environnement et les conditions d'accès à la plage. L'amendement Gaïa prévoit également un décret d'application qui ne sortira qu'en décembre 2006.
- Entre le 13 décembre 2000 et le 23 décembre 2006, les préfets successifs ont signé les sous traités avec les exploitants de plage, compte tenu du contexte légal créé par l'amendement.

Voilà comment, contre vents et marées nous avons réussi à maintenir l'économie balnéaire.

 2007 : début de l'élaboration du Schéma d'aménagement... Le Schéma prévoit l'amélioration des conditions de fréquentation de la plage : reconstitution et protection du milieu dunaire (espèces végétales rares à préserver, stabilité de la plage à garantir). Relocalisation des bâtiments à l'abri des fortes houles et caractère démontable, matériaux naturels, architecture plus adaptée, parcs de stationnement plus naturels...

En résumé : une économie durable.

• 2010 : le Schéma est terminé, l'enquête publique en cours mais la loi Grenelle 2 entre en ligne de compte.

Tout est à revoir.

- 2010–2012 : réalisation d'une nouvelle évaluation environnementale et ajustement du projet en conséquence, nouvelle enquête publique en 2012.
- **Décembre 2015** : le décret approuvant le Schéma enfin abouti est signé par le gouvernement et approuvé par le premier ministre, Manuel Valls.
- 2015–2017 : élaboration d'un nouveau dossier de concession de plage par la commune pour la période 2019–2030. Après des négociations ardues avec les services de l'Etat pour maintenir des boutiques et des services tels que les massages, tenter de décompter les postes de secours des 20 % alloués aux établissements de plage et fixer un calendrier plausible :
  - 1) Décembre 2016 : enquête publique
- 2) Avril 2017 : signature de l'arrêté préfectoral qui permet le lancement de la procédure de mise en concurrence.
- 2017 : mise en concurrence pour la délégation de service publique plage 2019-2030 suivie de l'analyse des offres.

### Et après ?

• En 2018–2019–2020 et au delà : travaux pour une plage plus naturelle, plus reliée à l'économie locale. Début des travaux réalisés par la commune : fin octobre 2018, après les Voiles de Saint-Tropez. Début des travaux réalisés par les nouveaux concessionnaires : début 2019.

# Informations communales

### ESPACE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



### Bientôt le Marathon du Golfe de Saint-Tropez

Le 25 mars prochain, des milliers de coureurs vont rejoindre le territoire pour disputer le 1er Marathon du Golfe de Saint-Tropez.

En cette fin d'année, les réunions à destination des bénévoles ont été lancées et ont eu beaucoup de succès. Organisées à Cavalaire, Saint-Tropez, Cogolin et Sainte-Maxime, elles ont permis de solliciter les associations mais aussi le grand public en général. Après une présentation de docu-

ments expliquant à la fois le Marathon et le rôle des bénévoles attendus sur la course, un échange a eu lieu entre les futurs bénévoles et les organisateurs : le Marathon a besoin de centaines de petites mains, tout au long du parcours, au départ, à l'arrivée, et naturellement, le but est que toutes les générations participent à la fête.

Les milliers de concurrents venus du monde entier doivent être séduits par l'accueil, l'organisation, le cadre, les à-côtés : c'est le sens du message qui a été diffusé lors de ces réunions, avant que les inscriptions ne soient prises. Bien sûr, chaque bénévole se verra offrir une dotation comme signe d'implication à cette grande manifestation fédératrice.

Parallèlement, un programme de randonnées a été mis en place dans les quatre communes qui ne seront pas traversées par la course. Ainsi, la veille de l'épreuve, on pourra se retrouver à La Garde-Freinet, La Mole, Le Plan-de-la-Tour et Le Rayol-Canadel pour participer aussi au Marathon de façon plus ludique et décontractée.

Trois épreuves pour un Marathon qui traversera 8 des 12 communes du Golfe :

Sainte-Maxime, Grimaud, Cogolin, Gassin, Saint-Tropez, Ramatuelle La Croix Valmer et Cavalaire: Marathon de 42,195 km Marathon duo (2x21km) Marathon relais en équip de 4, 6 ou 8 coureurs (entre 1 et 13 km en fonction des relais)

Informations et inscriptions ouvertes sur le site dédié: www.marathondugolfedesainttropez.com/fr

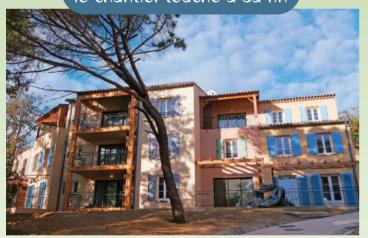
Le Marathon recherche des bénévoles, des partenaires, des producteurs locaux souhaitant présenter et faire déguster leurs produits le long du parcours, etc.

Il est encore temps de vous associer à cette grande fête!

Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Bâtiment Le Grand Sud 2, rue Blaise Pascal 83310 Cogolin - Tel.: 04 94 55 70 30 contact@cc-golfedesainttropez.fr www.cc-golfedesainttropez.fr

# Les Combes-Jauffret : le chantier touche à sa fin



Dans les semaines à venir, les locataires puis les propriétaires vont progressivement s'installer dans les 103 logements que compte l'éco-hameau des Combes-Jauffret au 261 chemin des Combes. Des logements conçus par la société d'Habitation à Loyer Modéré Immobilière Méditerranée et la société coopérative d'intérêt collectif Urbancoop pour procurer le meilleur de ce que l'on attend d'une maison. La commune entretiendra quant à elle toutes les voies, espaces verts et équipements publics, qui resteront ouverts à tous : la placette et ses jeux pour enfants, la voie d'accès et sa boucle interne réservée aux piétons, les aires de stationnement à l'air libre pour visiteurs ou véhicules utilitaires, les candélabres et bornes lumineuses à très faible consommation - étudiés pour ne pas polluer le ciel nocturne, la liaison piétonne avec le village, l'abri à conteneurs et ses abords paysagers... Dans le courant de l'année 2018, la commune mettra à la disposition de ceux qui seront intéressés le terrain des futurs jardins partagés.

### Du nouveau au service Urbanisme

aetitia Deuve est arrivée le 14 août au poste de responsable du service Urbanisme de la commune. Elle vient de la mairie d'Anglet, une ville du littoral Atlantique de 40 000 habitants, surclassée 80 000 en saison, où elle a passé huit ans à un poste équivalent. En 19 ans de fonction publique, dont 13 à l'urbanisme, elle a acquis une solide expérience en la matière. "Ce qui me motive c'est accompagner les porteurs de projets dans les aspects techniques et juridiques,



en les renseignant pour que leur projet devienne réalité tout en sécurisant au mieux les actes afin d'éviter les irrégularités." explique-t-elle. Face à l'augmentation du nombre d'actes, c'est justement sur ces deux aspects, d'accompagnement du public et de suivi des chantiers/conformité au permis, que la commune veut mettre l'accent. En renforçant notamment le service avec l'embauche d'un instructeur supplémentaire qui rejoindra l'équipe en février. Elle comportera alors six agents dont trois instructeurs et quatre personnes en mesure d'effectuer des contrôles de chantiers. Pour compléter le dispositif de surveillance, trois agents de la Police municipale ont également été récemment formés et assermentés pour dresser des procès verbaux si nécessaire.

### Révision du PLU - Règlement Local de Publicité : où en est-on ?

Le bilan de la concertation sera tiré et le projet de révision du PLU arrêté début 2018. De même pour pour le Règlement Local de Publicité. Ces dossiers seront transmis au préfet qui consultera les services de l'Etat sur une période de 3 mois. Puis l'enquête publique sera ouverte.



Ecole Gérard-Philipe A compter du lundi 7 janvier 2018, les NAP du vendredi seront supprimées et la semaine scolaire de quatre jours rétablie.

# Culture & Animations

### Invitez vos amis au théâtre chez vous!

Animée par Flore Hofmann et Elena Bosco, la petite troupe d'acteurs amateurs de l'atelier de théâtre de Ramatuelle se réunit un dimanche par mois depuis la rentrée. Elle prépare collectivement un spectacle original qui sera joué chez les particuliers qui voudront bien les accueillir au mois d'avril et de mai. Cette démarche insolite a été initiée dans le cadre de



l'association La Robe à l'envers menée par Elena Bosco, qui œuvre depuis deux ans dans la commune pour créer des spectacles inspirés de la vie locale, en collaboration avec les enfants ou les habitants du village, dans le but de divertir et de créer du lien. Il n'est pas nécessaire d'avoir de grands appartements pour recevoir le spectacle : les comédiens s'adaptent à tout type d'espace, cependant un repérage des lieux est indispensable. Celui qui reçoit la troupe, invite ses amis ou collègues. C'est gratuit mais chacun apporte à manger et à boire, à partager après le spectacle avec les émotions.

Renseignements auprès de Flore Hofmann: 06 83 07 70 89 ou d'Elena Bosco: 06 13 71 18 07

# Association Le Crayon : une année 2018 sous le signe des droits des femmes

La soirée ciné-débat le 11 janvier autour du documentaire iranien No land's song, qui traite de l'interdit qui est fait aux femmes iraniennes de chanter seules en public, donnera le coup d'envoi à une année dédiée à la question des droits des femmes avec l'organisation d'une exposition itinérante de caricatures et de dessins de presse sur ce thème. Un comité international de dessinatrices de presse s'est rallié au projet pour le porter et le faire grandir. Comme pour l'exposition itinérante Le F.N. au bout du



crayon, l'association de défense de la liberté d'expression par l'illustration, sollicitera le concours des dessinatrices et dessinateurs de presse qui proposeront chacun un dessin. Parmi les thèmes qui vont structurer l'exposition : égalité devant la loi, droit à l'éducation, à l'I.V.G., à la contraception, droit de chanter, d'écrire, de se produire en public, hommages aux grandes figures féminines du combat des droits des femmes, dénonciation du harcèlement et des violences faites aux femmes, dénonciation du sexisme dans le langage au quotidien etc.

Exposition Au bout du crayon, les droits des femmes : caricatures, dessins de presse et liberté d'expression du 7 au 3 mars, salle Le Garage. www.lecrayon.net

## AGENDA DES ANIMATIONS - SELECTION

# Décembre 2017

• Jusqu'au 4 janvier 2018 Un Monde de Crèches

Crèches du Monde, Calendriers de l'Avent, Ramatuelle d'Antan ... Exposition au Garage

Vendredi 22

Celtic Christmas de Ceiltika

Chants et musiques celtiques, Christmas carols, chants sacrés

Eglise de Ramatuelle à 19h. Entrée : 12 €

Samedi 23

Noël au Cercle du littoral

Cacho-fiò (mise au feu d'une bûche) Place de l'Ormeau vers 19h, suivi du gros soupa. 04 94 79 26 74

Mardi 26

Visite Guidée en Cœur de Villes et de Villages Devant l'Office à 14h30. 3 €

Mercredi 27

Carnets de Voyage par Trio Azzuro

Concert de guitare classique, un tour du monde des compositeurs de notre époque Eglise de Ramatuelle à 18h30. Entrée gratuite

• Jeudi 28

Castagnade de Noël

Châtaignes grillées et vin du terroir, gratuit Place de l'Ormeau de 10h à 13h

Visite du Moulin à huile

à l'intérieur du village de 10h à 13h. Gratuit

Contes de Noël

Balade contée dans les ruelles à 14h30 participation libre

• Jeudi 28

Loto du Fover rural

A 19h30 au Cercle du Littoral, au Garage, au Café de l'Ormeau et au Ponant

## Janvier 2018

• Lundi 1er

Fêtons l'An neuf

Autour d'un vin et chocolat chauds, en musique Rdv au cœur du village à 17h, gratuit

• Dimanche 7

Atelier théâtre pour adultes

Séances animées par Flore Hofmann et Elena Bosco, salle Le Baou de 10h à 18h Participation tarifaire par séance : 35 € La Robe à l'envers - www.larobealenvers.com Rens/Résa : 06 13 71 18 07 - 06 83 07 70 89 (voir article ci-dessus)

Jeudi 11

Soirée ciné-débat : le droit des femmes en Iran

Proposée par l'association Le Crayon Projection du documentaire **No land's song** du cinéaste iranien Ayat Najafi Débat en présence de Kianoush Ramezani, caricaturiste iranien, fondateur de United Sketches Espace Albert-Raphaël à 19h. Gratuit

• Mardi 1

Cérémonie Traditionnelle des vœux du maire Espace Albert-Raphaël à 18h30

Jeudi 18

Les Arts du rire

Seul en scène : Olivier Sauton dans **Fabrice L. et moi** Espace Albert-Raphaël à 20h45

Entrée : 20 €

# février 2018

• Dimanche 4

Loto du Comité de jumelage Ramatuelle Samatan Espace Albert-Raphaël à 17h

Le Cercle du littoral fait son Carnaval

- Dimanche 11 Carnaval des enfants
- Mardi 13 On brûle Caramentran
- Samedi 17 Bal costumé au Cercle du littoral
- Jeudi 11

Les Arts du rire Karine Lyachenko dans Rebelles Espace Albert-Raphaël à 20h45. Entrée : 20 €

#### Mars 2018

- Dimanche 4 Atelier théâtre pour adultes
- 7 au 23

Exposition Les droits des femmes Organisée par l'association Le Crayon au Garage, horaires sur demande (voir article ci-dessus)



• 9 au 11

Week-end de la Saint-André dei Perdigau

Brevet national de chiens courants sur sangliers organisé par la Société de chasse de Ramatuelle en partenariat avec le Club des Brunos du Jura et Courants suisses

• Dimanche 25

Marathon international du Golfe de Saint-Tropez

Evénement exceptionnel initié par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez et accompagné par Azur Sport Organisation Pour participer en tant que bénévole ou coureur, voir article page 5